

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°4 – 24 mars 2021

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture

[PHENOLOGIE](#)

[TOUS FRUITIERS](#)

[PRUNIER](#)

Maladie des pochettes : stade de sensibilité bientôt fini en mirabelle, en cours en quetsche.
Les conditions météorologiques ne sont pas favorables aux contaminations.

[POIRIER](#)

Psylles : pas de nouvelles pontes observées.





[POMMIER-POIRIER](#)

Tavelure : périthèces matures, stade de sensibilité atteint en général, conditions météo ces prochains jours pas favorables aux contaminations.

[POMMIER](#)

Anthonome du pommier : stade de sensibilité en cours.

→ La Note Abeille [ici](#)

-  Le réseau Prune compte **8 parcelles** observées cette semaine.
-  Le réseau Cerise compte **2 parcelles** observées cette semaine.
-  Le réseau Poire compte **2 parcelles** observées cette semaine.
-  Le réseau Pomme compte **2 parcelles** observées cette semaine.



Présentation du réseau 2021 : [se référer au BSV n°1](#).

1 Stade des cultures

Les conditions météo ont été fraîches. Par conséquent, la phénologie n'a que peu évolué en une semaine. En moyenne sur la Lorraine les stades atteints au 22 mars sont les suivants :

Prunier :

- **Mirabelle :**
Stade C (boutons visibles)
- **Quetsche :**
B + (bourgeons bien gonflés)

Cerisier :

- **Cerise douce :**
Stade B (bourgeons gonflés)
- **Cerise acide :**
Stade B (bourgeons gonflés)

Pommier :

- Stade C3 (oreilles de souris) ou presque

Poirier :

- Stade C3 (oreille de souris) en général, début D (boutons visibles parfois)



Stade C3 sur pommier



Stade B sur cerisier



Stade B+ sur quetschier



Stade C sur mirabellier



1 Monilia fleur

Les fleurs sont sensibles aux contaminations par ce champignon dès le stade bouton blanc (stade D) et jusqu'au stade G (chute des pétales). Les vergers dans lesquels **des momies** sont encore **présentes** dans les arbres sont **particulièrement à risque** pour cette maladie qui peut entraîner le dessèchement de rameaux et la formation de chancre sur le bois.

a. Observations

Le stade sensible est en cours en abricotier et pour certaines variétés de pêchers, il le sera quand on sera au stade boutons blancs pour les autres espèces.

b. Analyse de risque

Le risque de développement de la maladie est important si **de la pluie** a lieu pendant les stades allant de **boutons blancs (stade D) jusqu'à la chute des pétales (stade G)** et la température supérieure à 5 °C (optimum entre 15 et 20°C)

Risque de contamination en abricot (très sensible) cette semaine en cas de pluies.



Momies – source de contamination

Mesures prophylactiques

Supprimer les momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille, afin de réduire l'inoculum.



PRUNIER

Sommaire

1 Maladie des pochettes (*Taphrina pruni*)

Généralités : se référer au [BSV n°1](#)

a. Observations

Le stade de sensibilité se termine en mirabelle, il est toujours en cours en quetsche.

b. Analyse de risque

Le risque de contaminations est faible.

2 Hoplocampes (*Hoplocampa minuta* et *Hoplocampa flava*)

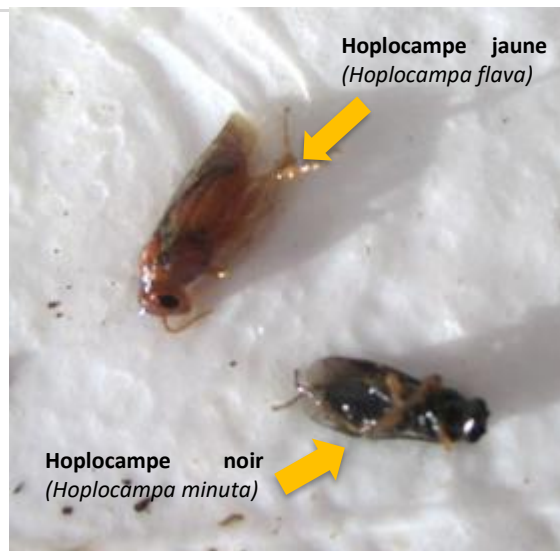
Deux espèces d'hoplocampes sont visibles en vergers de pruniers : l'hoplocampe noir (*Hoplocampa minuta*) et l'hoplocampe jaune (*Hoplocampa flava*).

a. Observations

Le piégeage permet de surveiller la présence d'adultes et de suivre le vol. Pensez à installer vos pièges chromatiques blancs dès que le stade phénologique « boutons blancs » (stade D) sera atteint.

b. Analyse de risque

Aucun risque pour le moment. Le modèle de prévision indique un pic de vol autour du 3 mai. Cette prévision sera affinée chaque semaine.



Hoplocampes du prunier



POIRIER

Sommaire

1 Psylles du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Généralités : se référer au [BSV n°1](#)

a. Observation

Il n'y a aucune ponte fraîche à signaler sur le réseau. Si quelques adultes ont été observés cette semaine, aucune larve ne l'a toutefois été.

b. Analyse de risque

Les températures basses ont été défavorables à l'activité des psylles. Cependant, les pontes et les éclosions devraient reprendre rapidement compte tenu des conditions plus douces annoncées pour les prochains jours.

Méthodes alternatives

- Il existe des méthodes de biocontrôle telles que l'application d'argiles, qui agissent comme barrière mécanique minérale en perturbant les psylles en limitant le dépôt des œufs et en rendant plus difficile l'alimentation des jeunes larves et adultes. Pour plus d'information, voir la fiche : [https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Appliquer_D%e2%80%99argiles_\(kaolinite_Calcinee\)](https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Appliquer_D%e2%80%99argiles_(kaolinite_Calcinee))
- Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre ce ravageur. Il est donc important d'adapter la gestion de la parcelle afin de favoriser leur développement (gestion de l'enherbement, et choix de produit).
- Maintenir une taille adaptée et une fertilisation raisonnée



1 Tavelure - Suivi biologique

Généralités et prérequis pour une contamination : se référer au [BSV n°2](#)

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après les tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation pour un risque moyen de contamination	27H	23H	19H	17H	16H	15H	13H	12H

a. Observations

D'après les observations réalisées au laboratoire, les périthèces sont matures depuis le 2 mars. Le stade phénologique de sensibilité (C-C3 en pommes, C3-D en poire) est atteint sur les parcelles du réseau.

b. Analyse de risque

Les conditions météo des prochains jours ne sont pas favorables aux contaminations (pas ou peu de pluies annoncées et températures assez basses).

Méthodes alternatives

La gestion de la litière foliaire permet de réduire l'inoculum primaire de tavelure. Pour en savoir plus, consultez la Fiche technique 11 du guide Ecophyto fruits : prophylaxie par gestion de la litière foliaire.



1 Anthronome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

Généralités : se référer au [BSV n°1](#)

a. Observations

Le stade de sensibilité aux anthonomes est toujours en cours (stade C). Les températures n'ont pas été favorables à leur développement et aucun adulte n'a été observé sur des parcelles du réseau cette semaine.

b. Analyse de risque

Les conditions météo annoncées sont favorables à l'activité de l'anthonome. Surveillez vos parcelles.

NOTE NATIONALE BSV – ABEILLES ET POLLINISATEURS

Pendant la floraison, si vous faites un insecticide ou un acaricide, utilisez un produit portant la mention « abeilles » et intervenez-en dehors des périodes de butinage (tard le soir, de préférence), lorsque la température est inférieure à 13°C, par temps nuageux.

PENSEZ A OBSERVER VOS CULTURES AVANT DE TRAITER CAR IL EST INTERDIT DE TRAITER EN PRESENCE D'ABEILLES MEME SI LE PRODUIT COMPORTE LA MENTION « ABEILLES » !

Durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « réglementation abeilles »

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !

L'arrêté « Abeilles » du 28 novembre 2003 qui règlemente les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
2. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
3. Attention, **la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
4. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements.
6. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » sur le site de l'ITSAP et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AREFE, Chambre d'Agriculture de la Meuse, Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, Chambre d'Agriculture des Vosges, FREDON Grand Est, les Producteurs.

Rédaction : Guillaume AUDO (FREDON Grand Est) – Rémi SEGARD (AREFE)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".